



GUIDE PRATIQUE DU SYSTÈME Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) - SENSIBLE À LA NUTRITION

1. Renforcement de la gestion de l'eau par les femmes : gestion des ressources en eau et le traitement de l'eau

Autorités

- Faire un inventaire des infrastructures existantes;
- Promouvoir l'inclusion des femmes dans la gestion de l'eau;
- Mobiliser les partenaires techniques et financiers

Partenaires

- Faire un inventaire des infrastructures existantes en collaboration avec les autorités locales ;
- Former les comités de gestion mis en place ;
- Mettre en œuvre des stratégies de pérennisation des structures mises en place

Communautés

- Créer des comités de gestion de l'eau par les femmes ;
- Mettre en place des règles communes pour la gestion de l'eau en vue de la pérennisation des points d'eau existants ;
- Assurer la préservation des ressources en eau et le traitement de l'eau





GUIDE PRATIQUE DU SYSTÈME Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) - SENSIBLE À LA NUTRITION

2. Réhabilitation des infrastructures en eau potable

Autorités

- Mobiliser les ressources nécessaires à la réalisation des activités liées à l'EAH inscrites dans le PDLII ;
- Sensibiliser les bénéficiaires sur le système de gestion des infrastructures en vue d'assurer leur pérennisation.

Partenaires

- Appuyer les autorités locales à la réalisation des activités liées à l'EAH inscrites dans le PDLII ;
- Elaborer un plan opérationnel pour la réalisation des activités liées à l'EAH en collaboration avec les autorités locales ;
- Sensibiliser et former les bénéficiaires sur le système de gestion des infrastructures en vue d'assurer leur pérennisation.

Communautés

- Assurer la pérennisation des infrastructures et des services liés à l'EAH à travers le comité de gestion existant.





GUIDE PRATIQUE DU SYSTÈME Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) - SENSIBLE À LA NUTRITION

3. Les ménages (surtout avec des enfants de bas âges) appliquent au moins l'une des trois techniques de base de traitement de l'eau à domicile

Autorités

- Sensibiliser les ménages sur l'application au moins l'une des trois techniques de base de traitement de l'eau à domicile ;
- Faire le suivi et l'évaluation des progrès réalisés à travers l'analyse des données relatives à la fréquence des maladies d'origine hydrique en collaboration avec les agents de santé ;

Partenaires

- Sensibiliser les ménages sur l'application au moins l'une des trois techniques de base de traitement de l'eau à domicile ;
- Doter des kits de traitement de l'eau pour les ménages bénéficiaires ;

Communautés

- Pratiquer au moins l'une des trois techniques de base de traitement de l'eau





GUIDE PRATIQUE DU SYSTÈME Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) - SENSIBLE À LA NUTRITION

4. Eradiquer la pratique de la défécation à l'air libre

Autorités

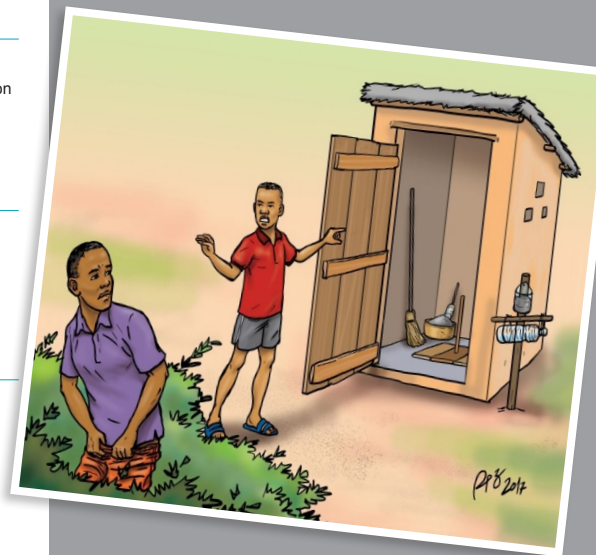
- Sensibiliser les ménages à utiliser des latrines hygiéniques;
- Appuyer la communauté à l'élaboration et à l'application d'un « DINA » pour maintenir le statut FDAL (Fin de Défécation à l'Air Libre)
- Certifier les villages FDAL selon les critères y afférents

Partenaires

- Appuyer les campagnes de sensibilisation pour le maintien du statut FDAL ;
- Financer la construction de latrines familiales ou communautaires pour les ménages vulnérables
- Mener un déclenchement institutionnel et communautaire
- Suivre et évaluer les progrès FDAL

Communautés

- Construire, utiliser et entretenir des latrines hygiéniques ;
- Appliquer les mesures de sanction relative à la pratique de la défécation à l'air libre (Dina) ;
- Identifier et aménager les zones de défécation à l'air libre





GUIDE PRATIQUE DU SYSTÈME Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) - SENSIBLE À LA NUTRITION

5. Sensibiliser à l'utilisation de latrines améliorées

Autorités

- Sensibiliser les ménages à utiliser des latrines améliorées;
- Faciliter l'accès des ménages à des latrines améliorées;

Partenaires

- Sensibiliser la communauté sur l'utilisation des latrines améliorées;
- Faciliter l'accès des ménages à des latrines améliorées ;
- Fournir des rapports périodiques sur les activités réalisées.

Communautés

- Prioriser les dépenses relatives à l'amélioration des latrines existantes





GUIDE PRATIQUE DU SYSTÈME Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) - SENSIBLE À LA NUTRITION

6. Promouvoir le lavage des mains avec du savon

Autorités

- Développer un Partenariat Public Privé pour la promotion du Lavage des Mains avec du Savon ;
- Participer à des campagnes de sensibilisation sur le LMS

Partenaires

- Sensibiliser la communauté sur l'importance du LMS ;
- Sensibiliser la communauté pour que le LMS devienne une habitude pour tout un chacun ;
- Mobiliser des ressources pour la promotion du Lavage des Mains avec du Savon

Communautés

- Adopter la pratique du LMS au moins pendant les moments clés





GUIDE PRATIQUE DU SYSTÈME Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) - SENSIBLE À LA NUTRITION

7. Mise en place d'un mécanisme d'intégration pour promouvoir les pratiques EAH au niveau des institutions publiques

Autorités

- Promouvoir la mise en place des institutions Amies de WASH
- Participer à la certification des Ecoles ou Formations Sanitaires Amies de WASH

Partenaires

- Mettre en œuvre l'approche « Amie de WASH » au niveau des institutions publiques ;
- Faire le suivi des progrès réalisés





GUIDE PRATIQUE DU SYSTÈME Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) - SENSIBLE À LA NUTRITION

8. Promouvoir l'hygiène alimentaire, corporelle, domestique et environnementale

Autorités

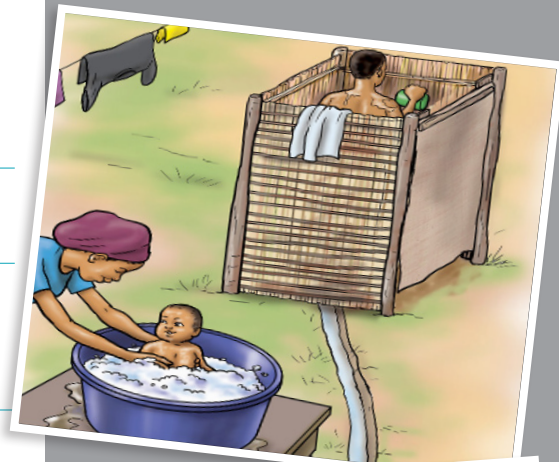
- Sensibiliser le public sur les 4H

Partenaires

- Fournir des appuis techniques et financiers afin de promouvoir les 4H ;
- Elaborer et soumettre des rapports d'activités périodiques à la Direction en charge de la Promotion de l'Hygiène (MEAH)

Communautés

- Adoption des bonnes pratiques d'hygiène notamment les 4H





GUIDE PRATIQUE DU SYSTÈME Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) - SENSIBLE À LA NUTRITION

9. Elaborer et publier le code municipal d'hygiène au niveau des Communes

Autorités

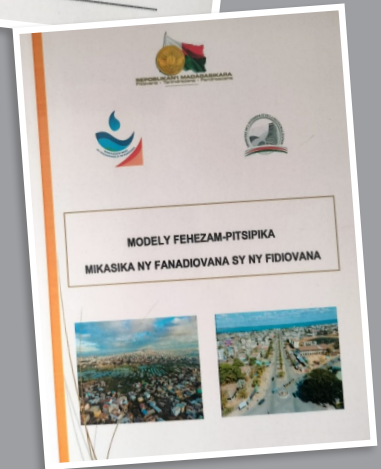
- Elaborer un Code d'Hygiène adapté aux réalités locales existantes ;
- Mettre en application le Code d'Hygiène en vigueur

Partenaires

- Appuyer les Communes dans l'élaboration d'un Code d'Hygiène;
- Appuyer les Communes dans la dissémination et mise en application du Code d'Hygiène
- Faire le suivi de la mise en application du Code d'Hygiène

Communautés

- Respecter et appliquer le code d'Hygiène en vigueur





GUIDE PRATIQUE DU SYSTÈME Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) - SENSIBLE À LA NUTRITION

10. Promouvoir la mise en œuvre de l'approche « Amie de WASH » au niveau des gargotes

Autorités

- Promouvoir la mise en place des gargotes « Amies de WASH » ;
- Participer à la certification des gargotes Amies de WASH

Partenaires

- Appuyer l'élaboration d'un Guide de mise en place d'une gargote Amie de WASH;
- Mettre en œuvre l'approche « Amie de WASH » au niveau des gargotes

Communautés

- Respecter les réglementations sur la mise en place des gargotes Amies de WASH





GUIDE PRATIQUE DU SYSTÈME Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) - SENSIBLE À LA NUTRITION

11. Promouvoir la salubrité des aliments pour les enfants dans les hotelin-jaza

Autorités

- Sensibiliser les responsables au niveau des « Hotelin-jaza » sur l'hygiène alimentaire ;
- Faire le suivi des bonnes pratiques d'hygiène au niveau des « Hotelin-jaza »

Partenaires

- Mobiliser des ressources pour la promotion de l'hygiène au niveau des hotelin-jaza

Communautés

- Adoption des bonnes pratiques d'hygiène alimentaire





GUIDE PRATIQUE DU SYSTÈME Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) - SENSIBLE À LA NUTRITION

12. Sensibiliser les ménages à la gestion des ordures ménagères

Autorités

- Appuyer la mise en place des structures chargées de l'EAH au niveau local ;
- Sensibiliser les ménages sur les tris des déchets à la source
- Promouvoir la valorisation des déchets

Partenaires

- Mobiliser les ressources nécessaires à la mise en place structures chargées de l'EAH au niveau local ;
- Renforcer les capacités des acteurs locaux sur la gestion des ordures ménagères

Communautés

- Pratiquer les tris des déchets à la source ;
- S'intégrer dans les structures chargées de l'EAH existant au niveau local
- Prendre des initiatives pour la valorisation des déchets





GUIDE PRATIQUE DU SYSTÈME Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) - SENSIBLE À LA NUTRITION

13. Sensibiliser la population sur l'importance du MUS/MUSE pour la nutrition (Multi-Usage de l'EAU : irrigation, utilisation auprès des ménages, abreuvement, énergie)

Autorités

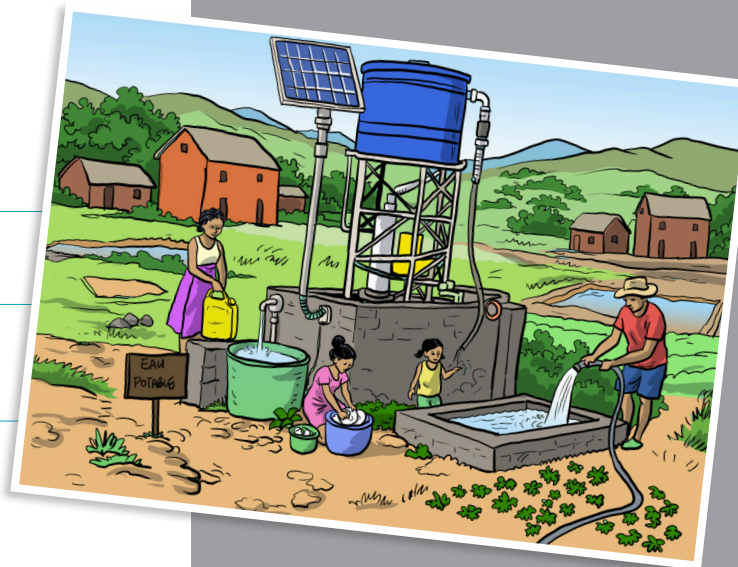
- Exprimer les besoins identifiés au niveau communautaire auprès des partenaires

Partenaires

- Sensibilisation des autorités locales sur le principe de MUSE
- Sensibilisation de la communauté sur le MUS/MUSE : avantages et pratiques du MUS/MUSE

Communautés

- Identifier les besoins liés au MUSE
- Utiliser les infrastructures mises en place





GUIDE PRATIQUE DU SYSTÈME Eau, Assainissement et Hygiène (EAH) - SENSIBLE À LA NUTRITION

Soutenu par
Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) GmbH

Siège
Bonn et Eschborn, Allemagne

Projet de Sécurité Alimentaire, Nutrition et Renforcement de Résilience
Lot II K 68 Bis Lotissement Bonnet Soavimasoandro Ivandry, BP 869
Antananarivo, Madagascar

Mandaté par le Ministère fédéral allemand de la Coopération économique et du Développement (BMZ)
Sous Tutelle du Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage